

# BOUGNON INFO

Mardi : 17h00 à 18h00  
Mercredi : 9h00 à 11h00  
Jeudi : 18h00 à 19h00

Bibliothèque  
Jeudi : 16h30 à 17h45

Téléphone Mairie : 03.84.91.62.00

✉ [mairie.bougnon@wanadoo.fr](mailto:mairie.bougnon@wanadoo.fr)

Avril 2015

## LE MOT DU MAIRE

Il est utile de rappeler que les excédents de fonctionnement cumulés permettent de dégager une capacité d'autofinancement de nos investissements ; que, lorsque ceux-ci ne suffisent plus pour des investissements plus conséquents, il est alors nécessaire d'avoir recours à l'emprunt, générateur d'endettement.

A moins de céder une partie du patrimoine, solution ponctuelle j'en conviens, à n'utiliser qu'avec parcimonie.

Au fil du mandat précédent, notre capacité d'autofinancement d'une part, et la vente de quelques terrains d'autre part, nous auront permis, sans avoir recours à de nouveaux prêts, d'investir notamment dans cette toute nouvelle structure de loisir qui semble satisfaire un certain nombre d'entre nous.

J'aurai l'occasion d'ici le prochain numéro, après avoir perçu l'ensemble des subventions, de vous dresser le bilan financier de cette opération.

Concernant nos ressources, comme vous avez pu l'entendre sur la plupart des grandes ondes, nous n'échappons pas aux mesures de réduction du déficit public, avec une restriction de nos dotations d'état, amputées cette année de 5 300 €, et à peu près d'autant sur les 2 années à venir.

En 2014, nous avons augmenté nos taux de fiscalité de 7,5 % ; après les 2,5 % de 2013 et les 5 % de 2009, cela représente une augmentation moyenne de 2,5 points par an.

Cette année, nous avons décidé de maintenir ces taux, d'autant plus qu'une hausse de 3 % a été votée à l'échelon intercommunal, en contrepartie de la participation au syndicat Haute-Saône Numérique.

Le dilemme reste entier lorsque l'on sait que, de cette fiscalité locale, de notre "effort fiscal", dépend le calcul des dotations d'état, des attributions de compensation et des subventions.

Donc pour respecter l'adage : aidons nous, et l'état et/ou autres collectivités locales, nous aiderons...

Pour le moment, notre capacité d'investissement est satisfaisante, mais il est indéniable qu'avec l'augmentation de nos charges, notamment avec le transfert des Autorisations du Droit des Sols, l'instruction des autorisations d'urbanisme à l'échelon local, et la baisse combinée de nos recettes, celle-ci ne fera que diminuer ces années futures.

Restera à vérifier que le transfert des compétences, la mutualisation des services, génèrent bien des économies d'échelle et favorisent le transfert et le développement d'investissements que nous ne pourrions plus mener à notre échelle.

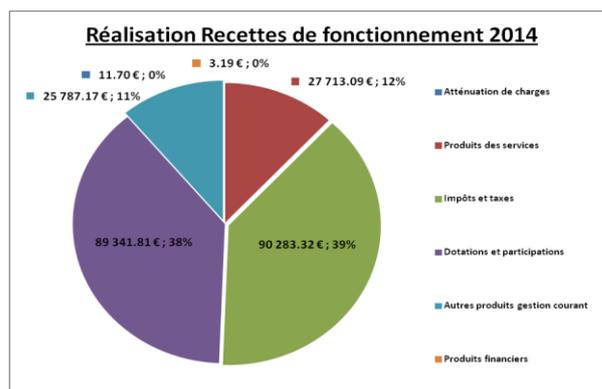
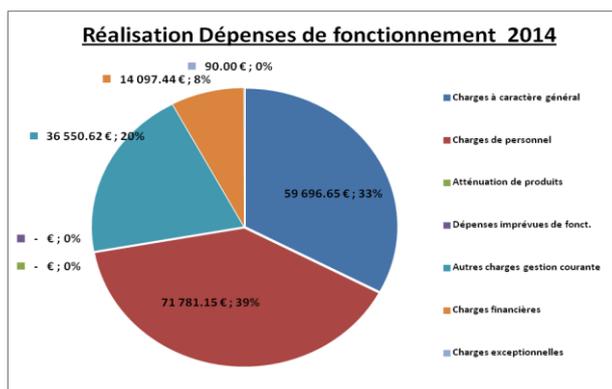
En attendant, car il s'agit bien là du but avoué par l'état, nous réfléchissons à la manière de réduire nos dépenses, notamment en matière d'énergie, tout en maintenant la qualité de nos prestations.

## Réalisation budgétaire 2014

⇒ En section de fonctionnement ~ 182 000 € de dépenses réelles, pour 233 000 € de recettes réelles, avec comme faits marquants :

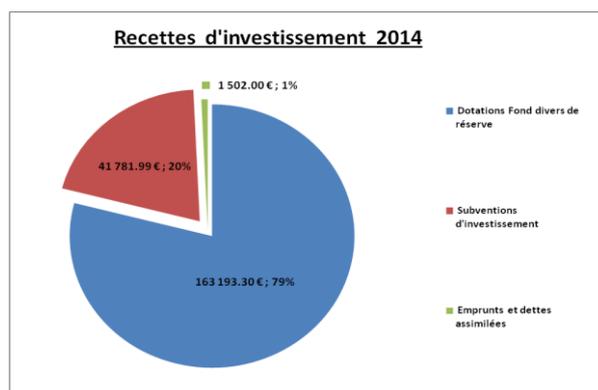
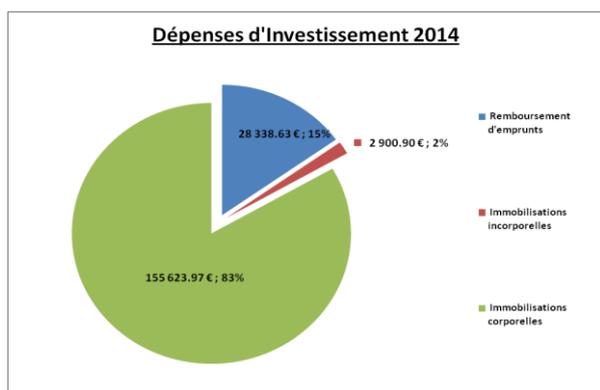
- transfert de charges scolaires sans diminution des coûts => fluctuation entre comptes budgétaires (baisse des dépenses de structure de personnel, mais création d'un compte de dépense attribution compensatrice)
- Baisse des dotations d'état => moins 6 800 € en 2 ans... moins 15 000 annoncé sur 3 ans
- Une capacité d'autofinancement satisfaisante acquise au cours du mandat précédent

Avec un bilan à + 38 500 € en 2014, 178 750 € cumulés, permettant d'autofinancer nos investissements.



⇒ En section d'investissement, près de 155 000 € de travaux financés en 2014, avec notamment

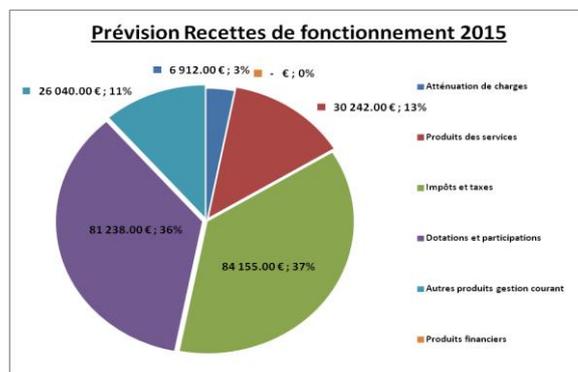
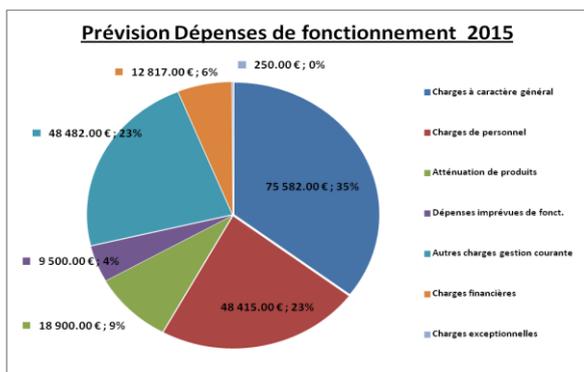
- Peintures intérieures de l'église 34 000 €
- Aire de loisir, les plateformes ~54 000 €
- Voirie et trottoirs poursuite de la campagne de rénovation grande rue 20 500 €
- Rénovation du logement au dessus de l'école 29 000 €
- Changement des huisseries de la classe élémentaire 4 500 €
- Travaux forestiers 7 800 €
- Divers 7 000 €



## Prévision budgétaire 2015

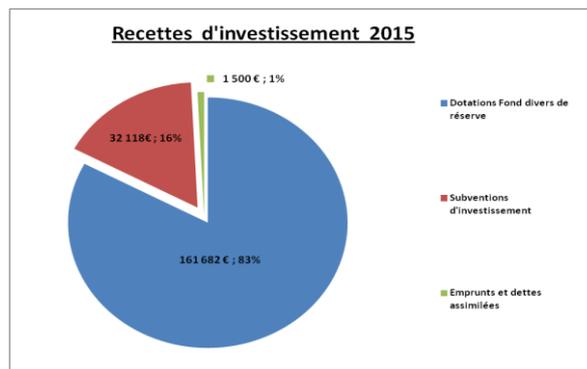
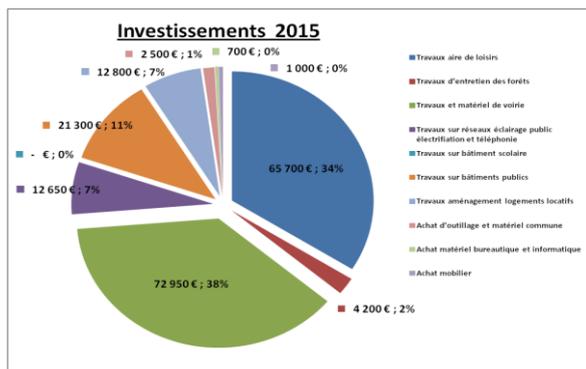
⇒ En section de fonctionnement ~ 230 000 € en ouverture de crédits avec

- Des fluctuations de charges liées aux transferts de compétences
- Réalisation de travaux confiée à un tiers (mur du cimetière et peinture salle des fêtes)
- Des impôts locaux maintenus en l'état
- Une capacité d'autofinancement conséquente



⇒ En section d'investissement ~ 194 000 € de prévisions de travaux

- Finalisation projet aire de loisir du Parc ~ 65 700 €
- Réfection cimetière ~ 21 300 €
- Réfection salle des fêtes ~ 13 000 €
- Travaux de réfection de voirie et chemins ruraux ~ 73 000 €
- SIED éclairage public 12 500 €
- Travaux ONF ~ 4 200 €
- Divers ~ 4 200 €



Parallèlement à la mise en œuvre de ce budget, seront soumis à la sagacité du conseil municipal :

- le transfert d'une partie de notre voirie communale vers Terres de Saône,
- la mise en œuvre d'une taxe voirie afin de cofinancer l'entretien des chemins ruraux,
- l'éventuelle transposition du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme en lien avec le transfert du pôle ADS de la DDT à l'échelon local et la mise en œuvre du Schéma de Cohérence et d'Organisation Territoriale,
- le bilan de l'étude menée par le Syndicat Intercommunal de l'Energie du Département de la Haute Saône sur l'optimisation de notre réseau d'éclairage public ...

D.HUGEDET

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Suite au transfert de compétence scolaire, prendre contact avec la communauté de communes Terres de Saône = 03.84.91.79.13 ou RdV sur le site [www.cc-terresdesaone.fr/enfance/scolaire](http://www.cc-terresdesaone.fr/enfance/scolaire)

## CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE

A la validation du budget, il a été décidé d'offrir à tout enfant scolarisé de notre commune la **CARTE JEUNE** pour l'année scolaire 2015/2016.

Pour en bénéficier, il est **IMPERATIF** de **PASSER S'INSCRIRE EN MAIRIE** avant le **16 juillet**.

Pour les enfants de plus de 16 ans, merci de se munir d'un certificat de scolarité.

Les cartes seront à retirer à la mairie début septembre.

## PACK JEUNES

Si vous avez moins de 26 ans, le Conseil Général vous accompagne avec le « pack jeunes » :

- Installation dans un premier logement
- Adhésion à un club sportif
- Aide au financement du permis B
- Partenariat dans le cadre de stage
- Utilisation des lignes Saônoises

Pour plus d'informations des plaquettes sont à votre disposition au secrétariat de la mairie.

## RECENSEMENT CITOYEN

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

**Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.**

Venir en mairie avec les pièces suivantes :

- une **pièce d'identité** justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport, par exemple) et le **livret de famille** à jour.

La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies

## ESPACE JEUX

Après les plus grands, les petits sont servis.



# PROGRAMME DE LA CEREMONIE DU 8 MAI 1945 A AUXON

**Vendredi 8 mai 2015 à 11 h 30**

- Rassemblement devant le Monument aux Morts d'AUXON pour rendre un hommage aux soldats disparus.
- La section des Anciens Combattants d'AUXON-FLAGY-BOUGNON invite le conseil municipal, les enfants des écoles avec leurs maîtresses ainsi que la population des trois villages à cette cérémonie.
- Le pot de l'amitié sera offert à la salle d'AUXON par la section des Anciens Combattants.  
Vente des bleuets.  
Venez nombreux à cette cérémonie.

## ÉTAT CIVIL

### Naissance

\* Le 23 mars, est née à Besançon, Éline BOFFY, fille de Mr BOFFY et Mme JEANNEREY, domiciliés 9 rue de la Paix.

Tous nos vœux de bonheur et longue vie au bébé.

### Décès

Monsieur Roland LOEUILLARD est décédé le 28 mars 2015.

Nous adressons nos sincères condoléances à la famille.

## Remerciements

\* Les familles BRAUD et TOKARZ Michel, remercient sincèrement les personnes qui ont pris part à leur peine lors du décès de **Youska BRAUD** leur maman et sœur. :

Familles BRAUD et TOKARZ

\* Très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors du décès de **Monsieur Roland LOEUILLARD**, son épouse, ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et toute sa famille remercient sincèrement toutes les personnes du village qui, par leur présence, leurs appels, l'envoi de fleurs et l'envoi de messages, se sont associées à leur peine.

Famille LOEUILLARD

## SOUVENIR

Une cérémonie rendant hommage à Jean-Marc MOREL, pompier, décédé le 31 juillet 1985 au cours d'un incendie dans le Var est prévu début Août.

## BAL



La soirée jeux du 28 mars s'est bien déroulée avec environ 70 personnes. Tout le monde a pu déguster le repas cancoillotte et pour digérer se divertir avec ses jeux favoris. Rendez- vous dès à présent pour la prochaine fois avec nos Bougnonnais...

\*La sortie Marche initialement prévue le dimanche 31 mai a été avancée au

**Dimanche 3 mai 2015.**

Je vous rappelle l'horaire de départ à 9 heures précises pour une distance de 10 kms environ autour de Bougnon. (Accessible à tous). Café et collation offerts à tous les participants. Venez nombreux

\*Un concert aura lieu le :

**Samedi 13 juin à 20 h 30 à l'église de Bougnon.**

Il sera aminé par VOCALISE de Port sur Saône. Entrée gratuite. Venez nombreux

\*Une sortie Europa Park aura lieu le :

**Dimanche 5 juillet**

Inscriptions ouvertes :

- ☎ : 03 84 91 69 66

☎ : 03 84 91 57 13

Tarifs :

Adhérents : 45 €

Non Adhérents : 65 €

Horaire de départ communiqué ultérieurement

## Randos 1 000 étangs

Pour information, voici les différentes dates des marches des 1000 étangs :

Vendredi 1 mai	Amage	Dimanche 26 mai	Servance
Dimanche 3 mai	Beulotte St Laurent	Dimanche 31 mai	Ste Marie en Chanois
Vendredi 8 mai	Corravillers	Dimanche 7 juin	Ecromagny
Jeudi 14 mai	Raddon	Samedi 13 juin	St Bresson (nocturne)
Dimanche 17 mai	Faucogney	Dimanche 14 juin	La Rosière
Dimanche 24 mai	Esmoulières	Dimanche 21 juin	La Bruyère

Jacques ETIENNE